



Indemnisation de mon assurance

Par **stefie28**, le **07/11/2015** à **23:26**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Je me suis faite voler ma voiture devant chez moi à 5h du matin par un groupe d'individus... je venais de descendre de ma voiture pour fermer mon portail juste 20 secondes... elle a été retrouvée 2 heures après entièrement brûlée... j'ai rempli le dossier et la réponse de la Macif c'est que je n'ai pas d'indemnisation car les clés étaient dessus... le hic c'est que je suis en contrat excellence à la Macif et que je n'ai jamais été mise au courant des clauses du vol... le contrat reçu chez moi ne précise en rien les modalités d'exclusion des garanties et quand j'ai pris ce contrat en 2008 je n'ai jamais été mise au courant et je n'ai jamais rien signé..
MERCI. [smile4]

Par **chaber**, le **08/11/2015** à **06:55**

Bonjour
[citation] j'ai rempli le dossier et la réponse de la Macif c'est que je n'ai pas d'indemnisation car les clés étaient dessus[/citation]
vous avez été bien imprudent
[citation] quand j'ai pris ce contrat en 2008 je n'ai jamais été mise au courant et je n'ai jamais rien signé[/citation]
Vous avez dû signer les conditions particulières détaillant vos garanties et faisant référence aux conditions générales
Comme beaucoup d'assurés, vous ne les avez pas lues, ce que je vous invite à faire Rubrique Vol Exclusions.
Vous aurez la confirmation de la position de l'assureur